



UFML-S
4 rue Brochant
75017 PARIS

Paris le 30 octobre 2021,

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Grâce à vous, votre syndicat UFML-S, après trois ans seulement d'existence et sa première élection, est devenu le 2ème syndicat pluri-catégoriel de France.

Fidèles à nos idées et à nos promesses, nous avons déjà refusé de signer l'avenant 9 de la convention, qui n'est qu'une aumône de 800 millions d'euros pour la médecine libérale, alors que le Ségur hospitalier de la santé a dégagé près de 32 milliards d'euros en 5 ans pour les hôpitaux.

Rappelons que notre ADN nous dicte de refuser tout argent lié à la signature conventionnelle afin de préserver notre liberté. En refusant cette signature, nous avons tourné le dos à environ 1 million d'euros par an. Aucune somme d'argent ne nous incitera à trahir nos valeurs : une totale indépendance vis à vis de nos tutelles.

Cependant, nous avons conscience que notre tâche est immense afin d'appliquer notre programme et de défendre notre médecine. Et ces combats nécessitent des moyens humains et financiers.

Un grand mouvement se prépare et ne nous trompons pas, sa réussite est cruciale pour l'avenir de notre profession.

Le Conseil d'Administration, sur proposition du Bureau, a donc décidé de revoir les cotisations à partir du 1er novembre 2021 :

- La cotisation ordinaire qui était à 200 € pour les médecins de plus de 40 ans, passe à 250€ pour tous les médecins installés qui ne sont plus dans leur première année d'installation.
- La cotisation à 100€ pour les médecins de moins de 40 ans et les retraités reste à 100€ uniquement pour les retraités, les chefs de clinique et les médecins qui sont dans leur première année d'installation.
- Une cotisation à 50€ est créée pour les internes.
- Une cotisation gratuite est créée pour les externes.

Nous sommes conscients que ces sommes, même si elles sont semblables à celles des autres syndicats, sont conséquentes, et peuvent représenter un sacrifice.

N'oubliez pas que les membres exécutifs de l'UFML-S sont tous bénévoles et se battent pour vous, que l'UFML-S ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Les combats à venir nécessitent des moyens. Votre syndicat a besoin de vous.

L'UFML-S a besoin de vous.

Confraternellement,

Dr Jérôme Marty
Président de l'UFML-S

Lamia SLITINE
Trésorière du Syndicat UFML-S